

MODALITÉS D'INSCRIPTION
CPGE 2017-2018 (2^{ème} année)

L'inscription ne sera définitive qu'à l'issue de la décision du conseil de classe.

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Fiche de renseignements élève à compléter ou corriger au **stylo rouge** et en **majuscules**.
- Fiche d'intendance à compléter.
- Fiche infirmerie à compléter.

PIECES À JOINDRE :

- **un Relevé d'Identité Bancaire** obligatoire pour tous les élèves (**Externe**, DP).
- **une photo d'identité récente** - nom prénom, classe au dos - (**carte d'étudiant**).
- **Un chèque de 45 euros** – nom prénom, classe au dos – (*à l'ordre de l'agent comptable du Lycée DEODAT de SEVERAC*).
Participation aux frais de reprographie en l'absence d'ouvrages scolaires.
- **PARTICIPATION A LA VIE DES ASSOCIATIONS INTERNES DU LYCEE** (MAISON DES LYCEENS ET ASSOCIATION SPORTIVE) : un chèque de 20 euros (*contribution volontaire*) -nom prénom, classe au dos – à l'ordre de la MDL (*maison des lycéens*)
- **Boursiers** : la notification d'attribution de bourse de l'enseignement supérieur.
Joindre un RIB au nom de l'étudiant
- **Sécurité Sociale Etudiante** : compléter le document **CERFA**.
Le chèque de cotisation (dont le montant vous sera indiqué à la rentrée) sera à fournir dans les jours qui suivent la rentrée de septembre.
Les étudiants boursiers ou dont les parents font partie d'un régime dérogatoire devront obligatoirement fournir un justificatif de leur situation.
- **Résidence** : Les étudiants souhaitant intégrer la résidence devront en faire la demande et remettre le dossier le 15 juin.

Les pièces à télécharger, le calendrier de rentrée et la liste des livres sont disponibles sur le site du lycée : deodat.entmip.fr